

Échangeur de Brabois : la Région Grand Est sera au rendez-vous de la maîtrise d'ouvrage du projet

La Région Grand Est confirme son engagement en faveur du réaménagement de l'échangeur de Brabois sur l'A33 et annonce qu'elle assurera la maîtrise d'ouvrage autoroutière des études puis de l'opération, afin de permettre à ce projet majeur pour le bassin nancéen et le projet hospitalier de franchir une nouvelle étape.

Cette décision traduit la volonté de la Région d'avancer rapidement sur un aménagement devenu indispensable au regard des difficultés de circulation et d'accessibilité du plateau de Brabois, mais également des transformations importantes qui interviendront dans les prochaines années autour du CHRU. La Région avait précisément demandé que l'analyse ne se limite pas au seul fonctionnement autoroutier, mais intègre l'ensemble des enjeux de mobilité et d'aménagement du secteur.

Des études engagées dans les prochaines semaines

Les études préalables à la maîtrise d'œuvre seront lancées d'ici la fin de l'année pour ce qui concerne le périmètre autoroutier. Elles devront permettre de définir une solution globale, techniquement robuste et soutenable financièrement.

Elles intégreront notamment les investissements hospitaliers programmés et les nouveaux flux qu'ils généreront, l'accessibilité au CHRU, les besoins de stationnement et leur organisation, ainsi que l'articulation indispensable avec les transports en commun, les voies qui pourraient leur être réservées sur l'autoroute et le développement du covoiturage. L'ambition est claire : il ne s'agit pas simplement de refaire un échangeur, mais de repenser durablement l'accès au plateau de Brabois en tenant compte de tous ses usages et de son développement futur.

Un financement sécurisé sur deux piliers

La Région souhaite également apporter toutes les garanties nécessaires quant à la capacité de financer le projet, aux côtés des autres partenaires concernés.

Cette garantie repose d'abord sur les moyens inscrits et mobilisables dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, qui prévoit déjà des crédits importants pour l'aménagement de l'A31 bis et des secteurs Centre et Sud, dont Brabois constitue un élément majeur.

Elle repose ensuite sur la mise en œuvre de l'Éco-Contribution Poids Lourds (ECPL). Cette ressource donnera à la Région les moyens d'assumer durablement les responsabilités liées au réseau routier national qui lui a été transféré et de financer les travaux autoroutiers indispensables à la sécurité, à la fluidité des déplacements et à l'attractivité économique du territoire.

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est : « Sur Brabois, il faut maintenant avancer. La Région prendra ses responsabilités en assurant la maîtrise d'ouvrage autoroutière de ce projet. Elle sera au rendez-vous de son financement, avec les moyens du Contrat de Plan État-Région et demain ceux de l'Éco-Contribution Poids Lourds. Mais notre ambition va au-delà d'un simple échangeur autoroutier : nous devons préparer l'avenir du plateau de Brabois, anticiper et accompagner les investissements du CHRU et organiser ensemble la route, les transports collectifs, le stationnement et le covoiturage. Nous voulons une solution efficace, globale et durable pour les habitants et les usagers du bassin nancéen. ».